

ÉDITO

Vous trouverez, joint au CKI, un document spécifique au kayak de mer édité par un conseil général, un comité départemental du tourisme, en collaboration avec un comité départemental de canoë-kayak.

Le Bureau exécutif a souhaité vous le diffuser car la démarche adoptée depuis une quinzaine d'années par les Côtes d'Armor en faveur du développement du nautisme et donc du canoë-kayak est remarquable.

Cette démarche peut devenir exemplaire dans la mesure où toutes les actions engagées le sont en concertation avec le Comité départemental de canoë-kayak et en accord avec les valeurs et les objectifs fédéraux. Dans le cadre de cette action, la flottille de cent kayaks de mer a été répartie sur une douzaine de structures et financée à hauteur de 50% par le département. Elle est utilisée pour les animations locales mais aussi lors de regroupements départementaux ou élargis. Nous attirons donc plus particulièrement votre attention sur les termes de la charte qualité qui positionne parfaitement notre fédération par rapport à la pratique mais également par rapport à ses acteurs.

Je vous propose que cet esprit nous guide à l'avenir dans les réflexions que nous aurons à mener dans le cadre des conventions d'objectifs que nous établirons avec les collectivités territoriales.

Christian HUNAUT
Président



Le 10 mars, Christian HUNAUT a été réélu président de la FFCK. Il nous a fait confiance en nous proposant les postes de vice-président délégué au haut niveau, et vice-président délégué aux services. Cette confiance, nous ferons tout pour qu'elle se traduise dans les faits par une volonté d'être au service de l'ensemble des structures (régions, départements, clubs) pour que le canoë-kayak français continue à progresser avec la dynamique engagée il y a quatre ans.

Notre investissement, les responsabilités qui nous sont confiées devront prendre en compte le pluralisme de notre discipline, les spécificités régionales, dans le respect du plan de développement, dont le prolongement pour la période 2003-2006 sera un fil conducteur.

Notre réflexion sera aussi guidée par la mise en œuvre du Schéma de Services Collectifs du Sport impulsé par l'Etat, schéma dans lequel le canoë-kayak trouve toute sa place

au travers des cinq objectifs définis :

- faire du sport un droit pour tous,
- accroître la place et le rayonnement de la France sur la scène internationale,
- tenir compte du sport pour son rôle de développement durable du territoire,
- valoriser les espaces naturels et ruraux,
- contribuer à la croissance économique et à la cohésion sociale.

C'est dans cette logique de développement que nous nous engageons, auprès du président, des membres du Bureau exécutif, des membres du Conseil fédéral, et des cadres techniques, pour que les quatre années à venir permettent à tous les adhérents de la FFCK de trouver leur place autour des valeurs qui nous rassemblent.

Patrick BERARD Vincent HOHLER

S O M M A I R E	Edito.....	page 1
	Calendrier	page 2
	Infos Actualités	page 3
	Vie des Structures.....	page 4
	Infos Equipes de France	page 5
	Infos Commissions.....	pages 6, 7
	Infos Emploi	page 8, 9, 10, 11
	Infos Spéciales.....	page 12

PARIS 2008



La commission d'évaluation du Comité International Olympique (CIO) a achevé par Paris sa visite des villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques d'été de 2008. A partir des conclusions du rapport de cette commission, les 127 membres du CIO se détermineront le 13 juillet à Moscou. La commission a alterné des consultations le matin avec des visites de sites l'après-midi, et a été reçue à Matignon et à l'Elysée. La candidature Paris 2008 bénéficie d'un fort soutien de la population française : 86% des Français, 88% des Franciliens et 79% des Parisiens. Les épreuves du canoë-kayak se dérouleraient sur le site de Vaires-sur-Marne (77 Ile de France). Le

plan d'eau calme a déjà accueilli des épreuves internationales (dont le championnat du Monde de Course en Ligne en 1991). Le stade d'eau vive sera achevé en 2003. A noter que le Directeur Technique National, Antoine Goetschy, avait été mandaté par l'Association des Directeurs Techniques Nationaux pour accueillir et accompagner la délégation.

Vous pouvez apporter votre soutien à la candidature Paris 2008 en vous connectant sur le site Internet fédéral ou sur le site Paris2008.fr.

AGENDA DU PRESIDENT

Mars

10-11	Noisy le Grand	Assemblée Générale
13	Cergy	Colloque des gestionnaires de SEV et Pôles Espoirs
14	CNOSF	Réunion du groupe de travail : statuts des fédérations sportives
21	CNOSF	Réunion du Conseil Interfédéral des Sports Nautiques
21	CNOSF	Conseil d'administration
22	Siège	Rencontre avec les coordinateurs des Equipes de France
23	Siège	Rencontre avec Monsieur GREGORY (CLER)
23	Siège	Bureau Exécutif
28	CNOSF	Réunion du groupe de travail : statuts des fédérations sportives
29	Vaires-sur-Marne	Rencontre avec la commission d'évaluation du CIO
31	Hongrie	Présentation du projet Paris 2008
		Congrès de l'Association Européenne de Canoë

Avril

1	Hongrie	Congrès de l'Association Européenne de Canoë
5	Siège	Bureau Exécutif
7	Vaires sur Marne	Test 1 Course en Ligne
7	Stade de France	Regroupement des médaillés olympiques français
10	CNOSF	Plénière du Conseil National des Sports de Nature

Le président est présent au siège fédéral le mercredi, jeudi et vendredi. Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous pour le rencontrer.

CALENDRIER

12 mai - 13 mai - Course en Ligne - Championnat Interrégional - Nord - Boulogne sur Mer - Stade Nautique - Nord Pas de Calais

13 mai - Course en Ligne - Championnat Interrégional - Est - St Jean de Losne - Lac Cheur - Bourgogne
Championnat Interrégional - Ouest - Lorient - Etang du Ter - Bretagne

12 mai - 13 mai - Loisirs - Tourisme - Fête du Nautisme, 1000 pagaies - toutes les régions

19 mai - 20 mai - Course en Ligne - Régates Internationales de l'Est - Gérardmer - Lac - Lorraine

19 mai - 20 mai - Freestyle - Roots Rodéo - Les Vans - Chassezac - Rhône Alpes

19 mai - 20 mai - Slalom - Sélection Championnat de France N1 - Epinal - Canal des Vieux Moulins - Lorraine

19 mai - 20 mai - Descente - Sélection Championnat de France N1 - Montluçon - Cher - Auvergne

20 mai - Nage en Eau Vive - Championnat de France de Descente - Briançon - Guisane - Alpes Provence

26 mai - 27 mai - Slalom - 1ère Manche Coupe du Monde - Goumois - Doubs - Suisse
Sélection N3 - Sud-Ouest - Bagnères de Bigorre - Adour - Midi Pyrénées

26 mai - 27 mai - Wave Ski - Sélection Championnat de France N1 - Anglet - Chambre d'Amour - Aquitaine

27 mai - Mération - Course d'Orientation - Golfe Challenge - Vannes - Golfe du Morbihan - Bretagne

27 mai - Kayak Polo - Journée Championnat de France N1 - Acigné - Bretagne et Strasbourg - Alsace

02 juin - 03 juin - Course en Ligne - 2ème Sélection Equipe de France - Championnat de France N1 - Vichy - Lac d'Allier - Auvergne

02 juin - 03 juin - Freestyle - Tabaze Rodéo de Vinon - Vinon sur Verdon - Verdon - Côte d'Azur

02 juin - 04 juin - Loisirs - Tourisme - Rallye de la Haute Vézère - Treignac - Vézère - Limousin

03 juin - Va'a - Championnat de Vitesse - Toulon - Méditerranée - Côte d'Azur

03 juin - 04 juin - Mération - Sélection Championnat de France N1 - 4ème Merathon de St Nazaire - St Nazaire - Estuaire de la Loire - Pays de Loire

07 juin - 10 juin - Descente - Championnat d'Europe et Pré-Mondiaux - Valsesia - Italie

09 juin - 10 juin - Course en Ligne - Sélection Interrégionale - Est - Vesoul - Vaivres - Franche Comté

10 juin - Course en Ligne - Sélection Interrégionale - Nord - Poses - Bassin d'Aviron - Normandie
Sélection Interrégionale - Ouest - Bouchemaîne - Maine - Pays de Loire

09 juin - 10 juin - Multiactivités - 24H du Stade d'eau vive de Lochrist - Inzinzac Lochrist - Bretagne

10 juin - 2ème Journée Nationale des Clubs et du Sports d'Entreprises - toutes les régions -

09 juin - 10 juin - Slalom - Sélection N2 - Foix - Ariège - Midi Pyrénées
Sélection N2 - Nancy - Meurthe - Lorraine

15 juin - 17 juin - Course en Ligne - Coupe du Monde - 3ème Manche - Mantes la Jolie - Ile de France

16 juin - 17 juin - Kayak Polo - Championnat de France N1 et Féminin - Pontivy - Le Val Vert - Bretagne
Finales N2 et N3 - Pontivy - Le Val Vert - Bretagne

16 juin - 17 juin - Freestyle - Coupe d'Europe - Loffer - Autriche

16 juin - 17 juin - Slalom - Finale N3 - Nord Est - Metz - Bassin de la Pucelle - Lorraine
Finale N3 - Nord Ouest - Cesson Sévigné - Vilaine - Bretagne
Finale N3 - Sud Est - St Pierre de Boeuf - Rhone - Rhône Alpes
Finale N3 - Sud Ouest - Angoulême - Charente - Poitou Charentes

16 juin - 17 juin - Wave Ski - Sélection Championnat de France N1 - Longeville sur Mer - Pays de Loire

17 juin - Merathon - Sélection Interrégionale Méditerranée - Sète - Languedoc Roussillon



LE PARTENARIAT ENTRE ADIDAS ET LA F.F.C.K. A ÉTÉ RECONDUIT

Le 22 février dernier, adidas et la FFCK, respectivement représentés par Michel Louette et Christian Hunaut, ont renouvelé leur contrat de partenariat jusqu'en 2004. adidas est partenaire officiel de la Fédération Française de Canoë Kayak depuis 1990. A ce titre, la société adidas équipe les équipes de France de canoë kayak et les officiels, elle parraine également quelques athlètes de renom, comme Tony Estanguet.

1 MILLION DE HITS



Le site Internet fédéral ffcanoe.asso.fr a atteint le seuil du million de hits par mois d'exploitation au cours du mois de mars. Le « hit », la « page vue » ou la « session » sont des unités de mesure de consultation du site.

Celle-ci a augmenté, en janvier, février et mars, de l'ordre de 30 à 50% par mois, soit un doublement entre janvier et mars. Les rubriques les plus consultées sont les calendriers (2723 pages vues),

les résultats (1727 pages vues) et la liste des clubs et comités (1301 pages vues).

La FFCK remercie l'équipe des webmasters qui anime, depuis bientôt 18 mois, un site reconnu tant pour son aspect graphique que pour la qualité des informations disponibles.

La prochaine création de rubrique portera sur **la bourse des emplois**.

LES ENTRETIENS NATIONAUX DE LA PRÉVENTION PAR LE SPORT

Le dispositif "Fais-nous-rêver" et le comité de rédaction du magazine « SPORT EDUC' : les Sens du Sport » en étroite collaboration avec le centre de ressources « Action Prévention Sport » présentent les entretiens nationaux de la prévention par le sport. Ces entretiens s'adressent aux professionnels issus du mouvement sportif, du secteur social, de l'éducation, des collectivités locales et territoriales ainsi que des services de l'Etat. Ils sont organisés pour permettre aux acteurs de terrains d'être sensibilisés, informés et orientés sur différents thèmes : sport et société, sport et santé, sport et violence...

Un séminaire intitulé « Le sport est-il propriété en son quartier ? » sera organisé le mercredi 23 mai 2001 de 9h30 à 18h. Le thème abordé sera : Quelles sont aujourd'hui les logiques de quartier ? L'encadrement et les réponses apportées sur le thème de l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des publics les plus démunis et les plus marginalisés. Ce séminaire se déroulera en région Nord Pas de Calais, espace Le Nouveau Siècle, 8 place Mendès France 59800 LILLE.

Renseignements et informations : Nathalie Rossel au 01 48 86 16 00

L'ENTRAÎNEMENT SCIENTIFIQUE INDIVIDUEL PAR JEAN-PAUL ECLACHE

Jean-Paul Eclache, ancien médecin des Equipes de France de canoë-kayak, vient de rédiger un nouvel ouvrage intitulé « L'entraînement scientifique individuel – la clef d'or du mariage performance et santé ». Cet ouvrage traite principalement de l'individualisation de la performance, dans le respect d'une éthique médicale et scientifique imposant de préserver l'intégrité et la santé individuelles. Au delà des besoins du sportif de haut niveau, il est destiné à tous ceux qui, pour des raisons d'aptitude professionnelle, des raisons médicales, ou plus simplement de mieux être ou d'hygiène de vie, cherchent à améliorer leur aptitude dans les meilleures conditions de rapidité et de sécurité.

Contact : ASTB – 10 rue des tulipes – 69680 LYON CHASSIEU – tél. : 06 14 39 85 51 – fax : 04 78 90 21 60

TELEX

Naissance

Céline Michel et André Launay ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Colleen le 6 janvier 2001. Toutes nos félicitations

Carnet blanc

Karine Goube (assistante au Comité régional Nord Pas de Calais) et Romaric Zajac se sont unis le 7 avril 2001. Tous nos vœux de bonheur.

ERRATUM AVANTAGE CANOE PLUS

Le numéro de téléphone «Réservation individuelle» pour les hôtels Campanile, Clarine, Climat de France et Balladins figurant sur la Carte Canoë Plus 2001 est erroné. Il faut composer le 01 64 62 46 46 au lieu du 01 64 42 46 46.

Manuel Brissaud nommé CTR

La FFCK et le Comité régional d'Auvergne ont le plaisir d'accueillir un nouveau CTR en la personne de Manuel Brissaud. Major de la promotion 1998 du Masterat de sport (option conseiller d'animation sportive, voie externe), il prend la succession de Claude Benezit (qui a rejoint le 1er septembre 2000 la Direction régionale de la jeunesse et des sports de Clermont Ferrand). Manuel a été membre de l'équipe de France de slalom et médaillé en 1985, 1987, 1991 et 1993 aux Championnats du monde en kayak monoplace. Il aura fort à faire dès son arrivée puisque, début juin 2001, le comité régional organisera le Championnat de France N1 de Course en Ligne à Vichy.



ERRATUM

Il est indiqué en page 160 du guide canoë plus 2001 que les Espaces Eau Vive offrent 50% de réduction aux titulaires de la carte canoë plus sur le prix public de l'accès aux parcours. Cette information ne concerne pas l'Espace Eau Vive de Cergy Neuville, ouvert au public depuis deux mois seulement et pour qui un accord avec le mouvement sportif fédéral est en cours d'étude. Veuillez nous en excuser.

STATISTIQUES FEDERALES

La répartition des titres fédéraux (Cartes Canoë Plus et Cartes Découverte) et des passeports Pagaies Couleurs au 1^{er} avril 2001 vous est présentée ci-dessous.

Comité régional	Cartes Canoë Plus au 1 ^{er} avril 2000	Cartes Canoë Plus au 1 ^{er} avril 2001	Progression en %	Cartes Découverte 1 jour	Cartes Découverte 7 jours	Passeports Pagaies Couleurs
1 Alpes Provence	673	723	7,43	120	0	31
2 Alsace	818	849	3,79	1260	0	40
3 Aquitaine	1542	1605	4,09	300	0	206
4 Pays de Loire	1867	1990	6,59	220	0	183
5 Auvergne	498	458	-8,03	20	0	21
6 Bourgogne	997	963	-3,41	100	0	254
7 Bretagne	2969	3088	4,01	680	0	343
8 Centre	1097	1200	9,39	480	20	285
9 Champagne Ardenne	716	727	1,54	0	0	30
10 CÔte d'Azur	766	857	11,88	300	0	20
12 Nord Pas de Calais	1211	1132	-6,52	1080	0	210
13 Franche Comté	645	708	9,77	80	0	90
14 Ile de France	1969	2128	8,08	380	0	104
15 Languedoc Rouss.	572	662	15,73	100	0	55
16 Limousin	354	386	9,04	60	0	0
17 Lorraine	1007	970	-3,67	460	0	175
18 Rhône Alpes	1553	1611	3,73	7260	0	580
19 Midi Pyrénées	865	949	9,71	60	0	70
20 Normandie	1399	1360	-2,79	500	0	71
21 Picardie	679	669	-1,47	1240	0	18
22 Poitou Charentes	933	903	-3,22	1460	20	106
25 Réunion	159	197	23,90	520	80	40
26 Corse	44	41	-6,82	0	0	0
27 Guadeloupe	269	213	-20,82	60	20	23
28 Martinique	35	71	102,86	0	0	0
29 Guyane & Pirogue	269	299	11,15	260	0	115
30 ST Pierre et Miquelon	0	0	0,00	0	0	0
31 Mayotte	0	0	0,00	0	0	0
32 Nlle Calédonie	0	0	0,00	0	0	0
33 Polynésie	0	0	0,00	0	0	0
34 Wallis et Futuna	0	0	0,00	0	0	0
99 Adhérents FFCK	14	16	14,29	0	0	0
TOTAL	23920	24775	3,57	17000	140	3070

LABELS 2001 – BILAN D'ACTIVITE 2000

La nouvelle procédure de demande de labels mise en place pour la saison 2001 a entraîné quelques difficultés ou incompréhensions de la part de certaines structures. Il en résulte une diminution de 20% du nombre de labels attribués, par rapport à l'année précédente (cf. tableau «Labels 2001»).

- Les structures ayant demandé un label ont pu porter un regard nouveau sur la démarche ; c'est encore plus vrai pour les commissions régionales d'agrément pour qui le fait de saisir obligatoirement les notes a accru leur responsabilisation.
- L'informatisation de la démarche de labellisation permet un gain de temps pour l'année prochaine, offre une possibilité accrue de faire des comparaisons et des statistiques et donne la capacité d'éditer un tableau de bord par structure.
- Les Comités départementaux et régionaux ont accès, via la base de données fédérale, à toutes les informations concernant leurs structures et peuvent donc les utiliser en per-

manence dans leurs missions de développement et de structuration.

- Enfin, la demande de label a été couplée pour la première fois avec la saisie d'un bilan d'activité basé sur trois critères simples, le budget, l'emploi et la fréquentation. Cette démarche est le début d'un processus visant à renforcer la démarche qualité de la Fédération Française de Canoë-Kayak. Vous en trouverez les premiers enseignements dans le tableau ci-dessous.

Informations complémentaires :

366 Labels Club FFCK, PCN ou PKM ont été attribués à 309 structures en 2001
89% des Labels Clubs FFCK ont été renouvelés contre 72% pour le label PCN

LABELS 2001	2000	2001	variation	
Label Club	1*	73	46	-27
	2*	171	137	-34
	3*	112	91	-21
Total		356	274	-82
Label PCN		82	79	-3
Label PKM		13	13	0
Total		451	365	-86

BILANS D'ACTIVITE 2000	TOTAL	Moyenne/ Structure
Budget (francs)	84 298 742	241 000
Nombre de contrats de travail	788	2
Nbre équivalents temps plein (ETP)	352	1
Nbre de « journées activité »	1 397 868	3 994
Nbre de « journées activité » à caractère associatif, éducatif, social	889 223	2 540
Nbre de « journées activité » à caractère économique	287 239	820

Données recueillies le 01/03/2001 auprès de 350 structures (dont 33 Membres Associés)

Toutes les structures (clubs, membres associés, comités départementaux et régionaux (en partie)) qui n'ont pas encore saisi leur bilan d'activité 2000 sont invités à le faire. Nous les en remercions d'avance.

SÉLECTION 1 COURSE EN LIGNE (VAIRES SUR MARNE)

La première sélection de l'année 2001 vient de se terminer à Vaires sur Marne (77 – Ile de France) le 8 avril. Les athlètes se sont confrontés sur 500m et 2000m en monoplace le samedi, et le dimanche les épreuves de musculation les attendaient. Cette première sélection a permis aux entraîneurs de sélectionner les meilleurs athlètes pour participer aux courses internationales de Malines (Belgique) pour les seniors et de Bratislava (Slovaquie) pour les juniors.

La montée des eaux de la Marne et du bassin de Course en Ligne la semaine précédente a failli nous obliger à reporter la sélection voire à l'annuler. Mais la décrue est arrivée à temps et les entraîneurs ont trouvé des solutions pour que

les courses se déroulent dans les meilleures conditions possible.

Pour la première fois le départ du 500m a été donné du fond du bassin (au départ du 2000 m, départ de l'aviron). Il suffisait d'être sur le bord du bassin le jour des sélections pour se rendre compte que c'était la bonne solution, même si les départ automatiques n'avaient pas pu être installés. En effet le vent soufflait très fort sur les derniers 1000 m du bassin alors que le début du bassin était relativement à l'abri. Pour le 2000 m de l'après-midi les conditions n'avaient pas beaucoup changé et les athlètes ont du subir des conditions très difficiles dans le dernier 1000 m, notamment pour les C1 avec un fort vent de travers.

Le test de musculation a été organisé à l'INSEP pour les seniors et à Vaires sur Marne pour les juniors afin d'éviter d'avoir un nombre d'athlètes trop important dans la même salle.

Félicitations aux athlètes et merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation.



Photo finish K1 dames, la déformation est due au logiciel de chronométrage

Les athlètes sélectionnés :

SENIORS :

Canoës Monoplace

LE LEUCH	Eric	Nevers
LAVIGNE	Yannick	US Metro
HOYER	Sylvain	Dijon
COUTON	Mickael	Mantes
LENOIR	José	Boulogne/Mer
GOUBEL	Mathieu	Boulogne/Mer
MARCHAND	Olivier	Pontivy
MAUCOURANT	François	St Laurent Blangy

Kayaks Hommes

AMIR TAHMASSEB	Babâk	Strasbourg
GOURICHON	Stéphane	Bouchemaine
PREAUX	Eric	ACBB
AUBERTIN	Philippe	Dijon
HUGUET	Cyril	Strasbourg
OLLA	Vincent	Besançon
LUBAC	Pierre	Temple/Lot
BOCCON	Maxime	Besançon

Kayak Dames

LEFEBVRE	Christelle	St Laurent Blangy
DELATTE	Marie	St Laurent Blangy
CHANVILLARD	Mélanie	Strasbourg
THIBAUT	Emmanuelle	Dijon
LARRIBAU	Myriam	Montendre
BONNEFOY	Cécile	Dijon
MARIE	Nathalie	Condé Sur Vire
VIARD	Anne Laure	Dijon

JUNIORS :

Canoës Monoplace	
LEGRAND Benoît	Boulogne/mer
LECENDRE Mathieu	Boulogne/mer
BEUGNET Mathieu	St Laurent Blangy
LEFRANC Benjamin	Tours
LAVAUVERE Emilien	Decize

Kayak Hommes	
FERRER William	Lagny
RILLARD Jean	Blois
LEGOFF Marc	Orléans
LEMENEC Marc	Lorient
DELGRANGE Sébastien	Nevers
CHAUVEAU Herminio	Bouchemaine
CHENOFFÉ Romain	Tours
CAPEL Damien	Laval

Kayaks Dames	
OMETTO Aurelie	Mondelange
LEGRAND Anaïs	Boulogne sur Mer
DOUAY Caroline	St Laurent Blangy
JENICOT Juliette	St Laurent Blangy
THERY Angélique	St Laurent Blangy
LASNIER Carine	Gray

LA PÉRIODE HIVERNALE SE TERMINE

Comme pour la Course en Ligne les autres disciplines sortent de la période hivernale. Les sélections et les premières compétitions vont bientôt arriver et les athlètes ont hâte de voir si le travail effectué pendant l'hiver va payer. De nombreux stages se sont déroulés dans toute la France pour les disciplines.

Les slalomeurs ont retrouvé le nouveau bassin de Bourg Saint Maurice avec bonheur mais aussi avec quelques frayeurs. Il a fallu plusieurs jours aux athlètes pour reprendre leurs marques sur le bassin qui est vraiment le plus difficile du Monde. Il leur faudra y retourner de nombreuses fois avant les Championnats du Monde de 2002 et en connaître toutes les ficelles.

Les descendeurs sont descendu plusieurs fois dans le sud sur la Durance à Embrun pour peaufiner leur préparation physique. Cette année il faudra intégrer l'arrivée officielle du sprint aux Championnats d'Europe et bien préparer cette nouvelle épreuve qui verra l'attribution l'année prochaine, pour la première fois, d'un titre de Champion du Monde de sprint. Les résultats de l'année dernière lors des manches de Coupe du Monde des Français nous laissent espérer de bons résultats dans cette nouvelle épreuve. Mais attention aux étrangers qui vont aussi se préparer pour les sprints.

Le Kayak Polo, le Wave Ski, le Freestyle et le marathon vont bientôt donner les noms des athlètes sélectionnés aux prochaines échéances internationales.

LE SITE DE L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE RETENU POUR ORGANISER LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE SLALOM EN 2006

Le Congrès de l'Association Européenne de Canoë qui s'est déroulé le 3 et 4 avril à Gyor en Hongrie a retenu la candidature de la FFCK qui présentait la ville de l'Argentière-la-Bessée (05 -Hautes Alpes) pour l'organisation des championnats d'Europe de Slalom en 2006.

Un comité d'organisation sera mis en place dans les prochains mois, co-présidé par Joël Giraud, Maire de l'Argentière, et Christian Hunaut, Président de la Fédération Française de Canoë Kayak, suivant des statuts types proposés par la FFCK. Comme le prévoient ces statuts, le Comité d'organisation s'appuiera sur une direction générale pour mettre en place ce championnat.



VITAL

Des améliorations ont été apportées

Suite à son lancement en 1998, le projet Vital suit son cours et arrive aujourd'hui à une étape importante. En effet, le bateau est diffusé à 170 exemplaires sur le territoire français et 19 sites pilotes ont été retenus pour expérimenter les animations. Ceci devrait déboucher sur la réalisation d'un cahier technique sur l'animation VitAL, que tous ceux qui souhaitent mettre en place ce type d'animation dans leurs clubs pourront se procurer.

Nous avons connu quelques difficultés concernant la construction et la diffusion du bateau, mais celles-ci sont en passe de se résoudre.

Des améliorations ont été apportées au Vital :

- Stratification des caissons pour un meilleur vieillissement
- Pose d'anneaux de bosse pour faciliter le portage
- Redistribution des moules auprès des constructeurs pour respecter les délais de construction et de livraison

De plus nous sommes à la recherche d'évolution en ce qui concerne l'accastillage afin de vous satisfaire pleinement et de répondre à la demande du terrain.

L'évolution récente du prix des matières premières dans le domaine des composites (+ 20 % en 1 an) et les améliorations apportées au VitAL nous amènent à augmenter le prix de vente.

La version standard (Cale pied uniquement) est vendue à 4800 F TTC (hors frais de port). La version accastillée avec un gouvernail relevable est vendue à 5500 F TTC (hors frais de port).

Vous pouvez donc adresser vos commandes accompagnées du règlement du montant de la commande au siège de la FFCK.

L'animation VitAL :

Le lancement officiel des sites pilotes vitAL a eu lieu le 1er Avril 2001.

2 formations ont été proposées aux cadres des sites afin de se préparer au mieux à cette échéance. La dernière qui s'est déroulée à Montpellier en février, avait pour but de régler les derniers soucis de communication et de contenus d'animation.

Les 19 clubs retenus seront en mesure de proposer des animations VitAL qui peuvent être articulées autour de 3 thèmes :

- Pratique d'entretien (Fitness) dans une perspective de maintien de la forme
- Découverte du milieu, randonnée loisir
- Recherche de performance pour les sportifs désireux de préparer des épreuves telles que les raids sportifs

Liste des sites pilote :

- Bretagne :** Rennes Evasion Nature (35) CK Quimper Cornouailles (29)
- Bourgogne :** ASPTT Dijon Canoë Kayak (21) – OCK Auxerre (89), ASCK Louhannaise (71)
- Centre :** Canoë Kayak Club de Blois (41)
- Ile de France :** Société Nautique du Tour de Marne, SNTM (94) – Etoile Sportive Dammari les Lys Canoë Kayak (77) – Association Sportive Mantaise Canoë Kayak (78)
- Languedoc Roussillon :** Palavas les Flots Canoë Kayak (34) – Grau du Roi (30)
- Limousin :** Canoë Kayak Club le Palais (87)
- Normandie :** Sport Pleine Nature de Vernon (27)
- Rhône Alpes :** Canoë Kayak Club de Decines Meyzieu (69) – Canoë Kayak Club de Vienne (38) – Matel Sports Roanne (42) – Bourg Canoë Kayak Eaux Vives (01) – Chambéry-le Bourget Canoë Kayak (73) – Espace Eau Vive de St Pierre de Bœuf (42).

N'hésitez pas à prendre contact avec ces structures (coordonnées pages 178 et 179 du Guide Canoë Plus 2001)

BILAN DE LA COMMISSION DE CERTIFICATION DES KAYAKS DE MER EN 6^{EME} CATEGORIE

Date : mardi 20 mars 2001 de 10 h à 16 h

Lieu : CREPS de DINARD

Composition de la commission :

- Juge national : Bernard BOUFFINIER
- Cadre d'Etat : Marie-Françoise PRIGENT
- Représentant du Comité régional Bretagne : Yves LORCY

Nombre de Kayaks présentés : 25

Nombre de kayaks homologués : 17

- 5 K2 (4 Calypso duo, 1 Belouga 2)
- 7 Hoedic
- 1 méridien
- 1 ligue Atlantique
- 1 Skyros
- 2 Belouga 1

• D'une manière générale, les kayaks présents répondaient largement à la norme de flottabilité (double de la flottabilité demandée). Les moussages utilisés étaient protégés par des caissons.

Nombre de kayaks refusés : 8

- 4 kayaks répondaient aux normes de l'homologation mais ces embarcations n'avaient pas d'étiquette, ce qui ne permettait pas de les identifier.
- 1 pirogue ne répondait pas à la norme du ratio
- 3 kayaks ne répondaient pas à la norme de flottabilité (mauvaise répartition des mousses, caissons non moussés)

DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS DE CERTIFICATION

Commissions de certification Kayak de Mer en Bretagne

Samedi 5 mai Cesson Sévigné 10H-16H

- Juge national : Gérard LEMONNIER,
- CTR fonctionnaire d'Etat : Michel FEILLEL
- Correspondant régional : Marcel GASNIER

Vendredi 28 juin Vannes bassin de Plasmor 10H-16H

- Juge national : Emmanuel GIRARD
- CTR fonctionnaire d'Etat : Loïc LOGEAIS
- Correspondant régional : Hervé MIOSSEC

Commissions de certification en Bourgogne

Mardi 22 Mai 2001 à la base nautique de Châlons-sur-Saône 10H-16H :

- Juge national : Vincent BLANCHET
- CTR fonctionnaire d'Etat : Jean Christophe GONNEAUD
- Correspondant régional : Frédéric IMBERT

Commissions de certification en Pays de Loire

Lundi 4 juin 2001 à St Nazaire de

- Juge national : Claude BOYER
- CTR fonctionnaire d'Etat : Anne BOIXEL
- Correspondant régional : Gérard LEMMONIER

Commissions de certification en Côte d'Azur

Samedi 21 avril 2001 à la Seyne sur mer de 14 h à 18 h

- Juge national : Caroline JEHL
- CTR fonctionnaire d'Etat : Yves OLRV
- Correspondant régional : Etienne SAVOURET

EXAMEN DE JUGE INTERNATIONAL SLALOM A BOURG ST MAURICE

Un examen de juge international slalom se déroulera à Bourg St Maurice au moment des Prémondiaux entre le 17 et le 19 août 2001. L'examen porte sur les statuts de la FIC et le règlement international slalom.

Les conditions d'inscription à l'examen sont les suivantes : avoir 25 ans minimum et 65 ans maximum, justifier de 5 ans d'expérience en tant que juge national, acquitter la somme de 140 F (cette somme sera prise en charge par le corps arbitral)

Les candidatures sont à envoyer à Henri Billon avant le 25 mai 2001 (303, chemin de la grande Bastide Verlogues 84800 LISLE SUR LA SORGUE Tel/Fax : 04 90 38 23 88 Email : henri.billon@wanadoo.fr) . Les propositions définitives seront transmises à la FIC par le Corps Arbitral au début du mois de juin.

UNE DÉFINITION POUR L'EXPRESSION « CANOË-KAYAK »

Vous trouverez ci-dessous copie d'un courrier de Daniel BONNIGAL en réponse au courrier des lecteurs de Canoë Kayak Magazine :

«Le courrier des lecteurs de Canoë Kayak Magazine numéro 160 comporte en page 8 un article intitulé « Sémantique » plein de bon sens et tout à fait d'actualité.

Bien qu'il comporte aussi la mention désagréable ou malveillante à l'égard de la FFCK qui semble maintenant de rigueur dans l'opinion de lecteurs, je crois utile de vous rassurer en vous contant mes aventures à ce sujet.

Non la FFCK ne « parle ni ne communique sur le terme canoë-kayak comme s'il s'agissait d'un seul type d'embarcation ». Elle s'exprime au sujet d'une activité qui est le canoë-kayak. Ce terme a été créé en 1951 parce que les termes « Fédération de Canoë » et « Fédération de la Pagaie » ne pouvait plus être utilisées.

Ce mot est employé par le grand public comme s'il s'agissait du nom d'un bateau, c'est regrettable... le mal est fait, c'est vrai, mais « Vox populi, vox Dei ». Nous pourrions affiner nos écrits, nous tous, nous qui savons, en annonçant nos activités sous rubrique « canoë-kayak » mais en écrivant par exemple « Rallye pour kayaks et canoës » ou « Slalom pour kayaks et canoës »... Ce serait un tout petit effort.

Plus grave est la position d'un ouvrage de référence. Le Président Venot m'ayant transmis la demande de l'Association « Défense de la langue française » je suis devenu membre de cette association au titre de représentant de la FFCK en 1991. C'est alors que je me suis aperçu que le dictionnaire Larousse définissait ainsi le terme canoë-kayak « embarcation de sport affectant la forme d'un canoë et pontée comme un kayak ». A la même époque le dictionnaire Hachette définissait ainsi « discipline sportive qui regroupe les épreuves sur canoës et sur kayaks » en indiquant malheureusement le pluriel de ce mot.

J'écrivais donc à Hachette pour leur signifier que la définition qu'il donnait était excellente, mais que par la définition même, il ne pouvait y avoir de pluriel. Quand à Larousse, je lui décrivais lon-

guement la forme des deux bateaux, pontés ou non, et de leur usage, lettre signée par le Président Venot, dès 1991. Je me permettais de lui demander qui avait bien pu leur raconter cette définition, mais je n'ai jamais eu d'explication à ce sujet.

Je tiens donc à faire remarquer que si les gens se chargeant de définir notre langue écrivent n'importe quoi, ou bien ne sont pas logiques avec leur propre définition, on n'a pas à s'étonner de l'erreur populaire.

Cela dit, je vous épargne les remerciements de Larousse en 1992, 93,94 avec promesse de tenir compte, mais tous signés d'une personne différente. Car la définition erronée n'a jamais été modifiée à l'occasion de chaque nouvelle édition à la rentrée de septembre, bien qu'un rappel de ma part ait suivi la sortie de chacune d'elle.

Excédé, le Président Venot a écrit à Larousse en novembre 1994, constatant que l'édition 1995 était encore erronée, que nous indiquerions toutes les fois que nous en aurions l'occasion qu'il fallait se fier au dictionnaire Hachette et non au Larousse.

Touchant Larousse en plein tiroir-caisse, la FFCK a reçu une explication signifiant qu'aucune correspondance à notre sujet ne pouvait être retrouvée, mais que la situation serait réglée avec l'édition 1996.

Dans l'édition 1996, le mot canoë-kayak a simplement été supprimé.

Voilà cher Monsieur Beghin, le travail effectué par la FFCK, dix ans avant que vous ne vous inquiétiez vous-même, à juste titre, de cette ridicule situation.

J'ajoute que j'ai obtenu que Monsieur Mallen, Président de la commission de terminologie sportive à Défense de la Langue Française, présente à Monsieur Jean Dutourd, de l'Académie Française et Président de D.L.F., une « respectueuse requête » afin que le terme « canoë-kayak » soit introduit dans le dictionnaire de l'Académie au titre de terme désignant une activité sportive concernant les canoës et les kayaks.

Je demeure bien sûr intéressé par toute suggestion qui permettrait d'améliorer la situation actuelle.

Autre sujet... je termine par une méchanceté, mais quand faut y aller, faut y aller. J'admire sincèrement les pratiquants du

kayak de mer, et je leur dis « si vous voulez être pris pour des marins, parlez marins ». Dans la page 73 de CKM numéro 159, le mot mille est écrit avec un seul l alors que le mille nautique dont il est question, mesure de longueur égale à une minute précise sur un méridien s'écrit bien avec deux l. Un mille nautique représente 1851,852 mètres pour la mesure d'une minute prise à hauteur du 45ème parallèle. Si l'on écrit mile, il s'agit de la mesure anglo-américaine de 1609,32 mètres, mesure terrestre. Le mille nautique est un nom qui prend le s au pluriel, alors que l'adjectif numérique mille est invariable.

J'ai écrit cela plusieurs fois à la FFCK et à CKM depuis 1995 ».

Daniel Bonnigal

LA PRATIQUE « VA'A » OU PIROGUE POLYNÉSIEENNE EN MÉTROPOLE



La pirogue polynésienne connaît actuellement en métropole un fort développement.

Afin de promouvoir cette discipline et grâce au nombre de V6 disponibles localement, les clubs Varois peuvent fournir lors de certaines compétitions des embarcations aux adeptes de courses en équipages.

Spécialistes ou néophytes, n'hésitez pas à constituer des équipes et à venir les affronter sur le littoral méditerranéen

Ambiance et dépaysement assurés.

Les grands rendez-vous de 2001 :

- Le 03 juin, challenge national de V6 et V12 à Toulon
- Le 28 juillet, la traditionnelle Porquerolles

Course en pleine mer de 65 km avec relais

Contact : Club Ruahatu Va'a 06 19 31 42 28
e-mail : marcel.chaves@wanadoo.fr
daniel.day@wanadoo.fr



L'EMPLOI A LA F.F.C.K. ET LA QUESTION DE LA PERENNISATION

Bilan d'étape : l'emploi dans les clubs et les comités à la F.F.C.K., où en est on 2 ans après l'enquête sur l'emploi ? (1^{er} semestre 1999)

Suite à la mise en place de dispositifs d'aide à l'emploi, adaptés au mouvement sportif, tels que le programme «nouveaux services emplois jeunes», les structures affiliées ont recruté massivement du personnel. La F.F.C.K., au côté de ses principaux partenaires - le Ministère de la Jeunesse et des Sports et E.D.F. - s'est engagée dans la voie d'une professionnalisation maîtrisée de ses structures. Pour tenter d'évaluer ce phénomène, de comprendre les enjeux de la professionnalisation des structures et des salariés, et d'identifier les besoins en formation des salariés et des dirigeants, la F.F.C.K. avait décidé de lancer une enquête sur l'emploi au cours du 1^{er} semestre 1999.

Principaux enseignements de l'enquête sur l'emploi et rappel des objectifs :

Etablir un plan national de formation qui concilie les besoins de formation des salariés et les objectifs de la F.F.C.K. énoncés dans son plan de développement 1998 - 2002.

C'est la mise en place du guide des formations en 2000 et 2001. Avec le recrutement important de salariés dans nos clubs et nos comités, des besoins de formation se sont créés, il était nécessaire de se pencher sur l'offre de formation, de l'organiser et de la rendre lisible. L'offre doit répondre autant que faire se peut aux besoins de formation des ressources humaines (bénévoles ou salariés) qui animent nos clubs et nos comités.

Ce guide des formations est la troisième étape d'un processus de modernisation de la formation à la F.F.C.K.

- 1^{ère} étape - Une enquête emploi est réalisée au premier semestre 1999 pour apprécier l'état de professionnalisation de nos structures et connaître les missions des salariés.
- 2^{ème} étape - La mise en place d'un Schéma Directeur National des Formations pour organiser l'offre de formation, l'adapter aux besoins et la rapprocher du projet de développement de la fédération.
- 3^{ème} étape - L'édition d'un guide des formations qui présente l'offre de formation dans sa diversité, les formations traditionnelles, nouvelles, mais aussi des formations innovantes organisées par les Comités régionaux.

Le guide présente le calendrier des formations diplômantes reconduites annuellement, et des actions nouvelles ou restructurées qui couvrent des besoins de formation repérés dans des domaines porteurs.

La formation se positionne bien comme un enjeu transversal à la F.F.C.K.

Les objectifs du guide des formations :

- Améliorer la lisibilité des formations
- Valoriser les formations existantes
- Susciter et exploiter les nouvelles demandes de formation de certains publics
- Structurer les formations diplômantes de la filière sportive
- Permettre au public intéressé d'avoir une démarche de formation permanente anticipée.

Dans le guide 2001, pour les formations autres que celles qui mènent aux diplômes fédéraux, plus de 50 actions nationales et régionales réparties en 4 thèmes sont recensés : l'entraînement - jugement, le développement, l'environnement et la formation des cadres.

Destiné prioritairement aux dirigeants et aux cadres, c'est à dire toute personne, quel que soit son statut, bénévole ou salarié, qui agit pour le compte d'une structure fédérale, mais aussi à l'ensemble des licenciés impliqués et investis dans la vie fédérale, ce guide témoigne de la forte mobilisation des ressources humaines des structures fédérales. Cette mobilisation est essentielle si l'on veut engager l'ensemble des structures fédérales dans une voie de développement, c'est aussi un indicateur précieux de la vie démocratique fédérale.

Dresser un bilan d'activité des salariés et de leurs missions et définir une typologie des emplois dans les clubs et les comités de la F.F.C.K. :

Les résultats de l'enquête mettaient en évidence que dans les Comités régionaux, des profils de poste apparaissent avec une mission prioritaire bien établie : entraîneur - développeur - assistant administratif. Au niveau du club, le salarié est recruté pour encadrer mais aussi pour accomplir d'autres tâches diversifiées. L'entraînement et l'initiation sont les missions principales des salariés.

L'animation adulte, la formation des cadres et l'accueil, sont des activités délaissées ce qui paraît paradoxal dans une perspective de pérennisation.

Le descriptif des activités professionnelles exercées par les salariés des structures fédérales constitue une première étape indispensable à la rénovation des formations aux métiers du sport. Le secteur sportif a non seulement besoin de compétence dans les domaines de l'entraînement et de la formation de cadres, mais aussi en management, gestion, organisation, communication... La difficulté consiste alors à trouver un équilibre entre les compétences liées au cœur du métier, à savoir un encadrement de qualité et en toute sécurité et des compétences nouvelles comme celles qui viennent d'être énoncées.

Recenser les salariés et alimenter une base de données.

Rappel de la typologie des emplois recensés :
172 salariés à l'année à temps plein
26 salariés à l'année à temps partiel
36 saisonniers
87 contrats hors dispositifs d'aide à l'emploi

L'enquête a permis d'avoir une photographie de l'emploi à un instant "t", et donc de recenser les emplois au sein de nos structures. Le nombre de 87 emplois hors dispositifs d'aide à l'emploi servira de référence pour évaluer le niveau de pérennisation des emplois créés avec l'appui des aides financières de l'Etat et d'autres organismes. Si la base de données des salariés a bien été créée, l'objectif d'alimenter de façon régulière une base de données n'a pas été atteint car l'employeur n'avait aucune incitation ou obligation à fournir ce type d'information. Aujourd'hui avec la mise en place du réseau Intranet, les responsables des structures fédérales devront renseigner une fois par an un bilan d'activité de leur structure qui comprend une rubrique emploi. Ce bilan d'activité annuel garantira notamment une actualisation des données sur l'emploi et permettra d'apprécier l'impact économique de nos activités et de mesurer la professionnalisation de nos structures.

Sur les 350 structures qui ont renseigné le bilan d'activité, parmi lesquelles 300 l'ont fait dans le cadre de la demande de label, voici les principaux chiffres en terme d'emploi :

788 salariés sous contrat de travail ont été identifiés en 2000 représentant 4233 mois de travail soit 352 équivalent temps plein.

Les emplois-jeunes : bilan et perspectives de pérennisation de ces nouveaux emplois

Le programme initialement intitulé : " nouveaux services, emplois jeunes" en est à sa quatrième année d'existence. Plus que jamais la question de la pérennisation de ces nouveaux emplois se pose, les premiers contrats prévus sur 5 ans arrivent à échéance dans environ 18 mois.

Bilan quantitatif

Le nombre d'emplois jeunes créé au sein de la Fédération Française de Canoë Kayak (clubs, comités départementaux et régionaux et siège national) est d'environ 300, dont 200 ont obtenu un financement complémentaire d'EDF. De nombreuses structures ont également obtenu une aide complémentaire des Agences de l'eau pour des postes plus orientés vers l'environnement. Pour rappel, 240 créations d'emplois avaient été envisagées dans l'accord cadre signé entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la F.F.C.K.

La question des perspectives de pérennisation se pose à deux niveaux :

Il est nécessaire de rappeler que l'emploi n'est pas une finalité pour les structures fédérales, il n'a de sens que s'il débouche sur un développement durable de l'activité associative et un développement raisonné de l'activité commerciale.

- 1^{er} niveau : les petites structures primo employeurs (les clubs en majorité)
L'objectif de ces structures est de concilier le développement associatif et l'augmentation des ressources propres. La pérennisation passe par le développement de nouveaux produits (nouvelles activités) et par la recherche de nou-

veaux partenariats (municipalités, écoles, autres associations, entreprises,...). On constate un turn-over important des emplois-jeunes sur les postes créés. Les titulaires de ces emplois émettent souvent le souhait de passer des concours de la fonction publique ou territoriale.

- 2^{ème} niveau : les structures départementales ou régionales

La problématique est différente. En effet, même si ces structures n'ont généralement rien à vendre, elles ont une mission de service public à développer : services rendus aux clubs, plans régionaux et départementaux de randonnées nautiques, cartographie des équipements, formation de cadres, animations sportives... A ces échelons territoriaux, la pérennisation passe probablement par des partenariats institutionnels et des financements croisés.

L'après dispositif emplois-jeunes : une phase de diagnostic et d'accompagnement Pour anticiper au mieux la fin du dispositif, des questions fondamentales sont à se poser quant aux emplois créés :

Les activités sont-elles utiles et si oui au service de qui ?

S'inscrivent-elles dans le territoire ?

Qu'en pensent les usagers ?

Quel a été l'impact de ces salariés sur le

développement de l'emploi (augmentation du nombre d'adhérents) ?

Quel plan de formation ont-ils suivi ?

Le commissariat au plan est l'instance chargée d'évaluer le dispositif emplois-jeunes. Une palette de mesures comme l'allongement de la durée de l'aide, une dégressivité des financements... pourrait être envisagée pour les structures qui répondent positivement aux questions énoncées ci-dessus.

En conclusion, il semble acquis que les structures qui possèdent un projet de développement opérationnel sont les mieux armées pour pérenniser les emplois-jeunes. Une dialectique entre deux logiques de pérennisation apparaît : une logique de filière où le salarié développe l'activité de sa structure et une logique de territoire où le salarié sort de sa structure et recherche des partenariats. La logique territoriale pose le problème de la transversalité des qualifications sportives (pluri-compétences), reconnue comme un moyen privilégié de pérenniser les emplois sportifs et constitue une réponse à la spécificité de l'emploi sportif (saisonnalité,...)

Les emplois-jeunes et la formation : le programme national des formations et le pack formation salariés/dirigeants

Dans le cadre des formations nationales, on peut estimer à plus de 200 le nombre d'emplois jeunes formés en 2000 :

- 30 au colloque des entraîneurs,
- 30 à la Classe d'eau emplois-jeunes,
- 10 à la formation des assistantes des comités départementaux et régionaux,
- 15 à la formation "kayak VitAl"
- 30 au stage F2 de formateurs de formateurs
- 50 lors de la mise en place des packs régionaux de formation salariés/dirigeants (Pays de la Loire, Bourgogne, Bretagne, Nord Pas de Calais), autres formations (sécurité, environnement,...), et d'une manière plus générale, les formations aux diplômes fédéraux.

En conclusion, la professionnalisation a bousculé et bouscule les modes de fonctionnement de nos associations. Une définition du statut et du rôle des dirigeants et des cadres (salariés ou bénévoles) est à réaliser dans le cadre d'un projet associatif partagé et bien compris. Les ressources humaines disponibles au sein de la structure doivent permettre aux cadres et aux dirigeants de travailler ensemble à la réalisation d'un projet commun.

UNE AIDE À LA PÉRENNISATION DES EMPLOIS CRÉÉS : LE RÉSEAU SPORT INSERTION EMPLOI.

En 1996, le réseau E.L.I., Emplois Locaux d'Insertion est constitué. Constatant que le sport peut jouer un rôle d'insertion des jeunes, le Comité National Olympique Sportif Français s'est engagé dans ce dispositif avec E.D.F. comme partenaire. Dans un premier temps une trentaine de chefs de projet ont été mis

en place, complétée trois ans après des assistants au développement. La F.F.C.K. a participé à ce réseau en recrutant deux salariés dans le cadre de ce dispositif.

Aujourd'hui, ce sont plus de 80 interlocuteurs qui couvrent le territoire et qui sont présents pour apporter une aide à tous les porteurs de projet.

Pour obtenir les coordonnées de ces interlocuteurs, vous pouvez consulter la rubrique emploi sur le site Internet fédéral www.ffcanoe.asso.fr ou vous adresser au secteur formation de la FFCK 01 45 11 08 56.

APPEL A CANDIDATURE CHEF DE PROJET : D'UNE PAGAIE A L'AUTRE

Préambule :

Résultat de la fusion entre le document pédagogique « Initiation au Canoë Kayak » et le dispositif « Pagaies Couleurs », « D'une Pagaie à l'Autre » est un projet de formalisation de la méthode d'enseignement du canoë kayak sous la forme d'un recueil de fiches techniques et pédagogiques. Ces fiches sont réparties par milieu de pratique et par supports, elles balisent une progression pédagogique axée sur la technique, la sécurité et l'environnement. Ce projet s'appuie sur une démarche participative qui consiste à mobiliser les ressources fédérales.

Profil du poste :

- travailler en collaboration avec le bureau enseignement et les commissions sportives,
- constituer et animer le groupe de pilotage du projet en coordination avec l'élus et le cadre fédéral en charge du dossier,
- dynamiser un réseau de producteurs de fiches,
- collecter, classer et saisir les fiches produites,
- formaliser des fiches créées à partir de situations pédagogiques observées,
- expérimenter certaines situations sur le terrain,
- être disponible pour des actions de formation.

Profil du candidat :

- forte connaissance du milieu fédéral,
- investi dans l'enseignement et la formation,
- connaissance souhaitée des trois milieux de pratique,
- proche du terrain, être en contact avec le public et parfois en situation d'encadrement,
- maîtrise de l'outil informatique.

Type de contrat :

C.D.D. à mi-temps sur une période maximale de 18 mois

Condition de rémunération :

120 % du SMIC

Date limite de dépôt des candidatures :

20 mai 2001

Contact F.F.C.K. :

Fédération Française de canoë-kayak

Rémy MASSON

Service Formation

87 quai de la marne - BP 58 - 94344 Joinville le Pont Cedex

Tél. : 01 45 11 08 56 - Email : rmasson@ffcanoe.asso.fr

OFFRES D'EMPLOIS

Employeur : Club de canoë kayak de SELESTAT
Siège : base de Sélestat (67)

Profil : Entraîneur (slalom souhaité), BECK pouvant assurer animation encadrées et scolaires, motivée avec permis VL

Missions : responsable de base, compétition, animation nature, UNSS, scolaire ; camps d'été
Disponibilité: immédiate

Contact : CV et lettre de motivation à Eric LOUIS
14 rue des Roses - 67600 Sélestat
Tel 03-88-92-99-16 ou 03-88-58-87-10 (heures de bureau)

Employeur : Canoë-Kayak Club de Sélestat

Poste : Animateur sportif

Siège : Base de Sélestat (67)

Profil : Brevet d'Etat 1er degré canoë kayak, pouvant assurer l'animation scolaire et touristique, motivé avec le permis VL

Missions : Initiation jeunes, animation nature, UNSS, scolaire, camp d'été

Type de contrat : CDI

Disponibilité : Immédiate

Contact : Adresser CV et lettre de motivation à :
Eric LOUIS CAKCIS - 1 route de Marckolsheim
67600 Sélestat - Tél : 03 88 92 29 84 -
Fax : 06 84 91 53 91

Employeur : MUC-CK de Montpellier

Lieu : Vallée de l'Hérault

Poste : des Animateurs Canoë-Kayak

Formation : 3 Brevet d'Etat Canoë-Kayak ou Moniteur Canoë-Kayak ou BAPAAT
1 BAFA Option qualification Canoë-Kayak + BEES ou BAPAAT ou Moniteur

Mission : Encadrement Canoë-Kayak

Disponibilité : Juillet - Août 2001

Rémunération et conditions : 230 francs net par jour (6 jours par semaine) + congés payés

Possibilité d'hébergement sur place

Conditions particulières pour repas et déplacement

Contact : Montpellier Université Club Canoë-Kayak
Base Nautique de Lavalette Agropolis - 1076 rue
Jean François Breton - 34090 Montpellier

Employeur : Adrenaline

Poste : des Animateurs Canoë-Kayak

Formation : Brevet d'Etat Canoë-Kayak

Mission : Encadrement Canoë-Kayak

Disponibilité : printemps - été 2001

Contact : Envoyer CV et lettre de Motivation

ADRENALINE - BP 27 - 07120 RUOMS

Tél : 04 75 39 74 20

Employeur : Auberge de jeunesse

Poste : un Animateur Canoë-Kayak

Formation : Brevet d'Etat de Canoë-Kayak

Mission : Encadrement kayak - Air Boat - Hot dog - NEV et raft sur l'Isère

Contact : Auberge de Jeunesse - La Verdache

73700 SEEZ - Tél : 04 79 41 01 93 -

Fax : 04 79 41 03 36

Employeur : Temps Libre Vacances

Poste : des Animateurs Canoë-Kayak

Formation : BAFA Option qualification Canoë-Kayak

Mission : Encadrement Canoë-Kayak en centres de vacances

Disponibilité : Juillet - Août 2001

Contact : Envoyer lettre de motivation et CV à :

Temps Libre Vacances - 4 rue Delecroix - BP 28

62880 Pont a Vendin

Employeur : Association départementale des pupilles de l'enseignement public

Poste : des Animateurs Canoë-Kayak

Formation : Brevet d'Etat Canoë-Kayak

BAFA Option qualification Canoë-Kayak

Mission : Encadrement Canoë-Kayak en centres de vacances

Disponibilité : Juillet - Août 2001

Contact : Envoyer lettre de motivation et CV à :
Association départementale des pupilles de l'enseignement public - 10 rue Marcel Rivière - 82000 Montauban

Employeur : Canoë Club Normand

Lieu : Rouen Ile Lacroix et France entière (compétitions)

Poste : Animateur Canoë-Kayak, entraîneur Slalom

Profil : Brevet d'Etat 1er degré canoë kayak ou Moniteur en formation BEES

Missions : Encadrement de l'école de pagaie, groupes scolaires et activités touristiques, Entraîneur de la section Slalom, Animation club, accueil et logistique,

Type de contrat : Emploi-jeune, CDI.

Rémunération : SMIC, à débattre selon formation et compétences

Disponibilité : Immédiate

Contact : CV et lettre de motivation adressés au
Président du C.C.N - Monsieur Lucien CHAISE -
40 rue des mouettes - 76960 Notre Dame de Bondeville - Tél : 02 35 75 16 10 ou 06 2059 27 17

Employeur : Canoë-Kayak Club Angers

Lieu : Angers centre nautique du Lac de Maine

Poste : Animateur Canoë-Kayak, entraîneur course en ligne

Profil : Brevet d'Etat 1er degré canoë kayak ou Moniteur en formation BEES

Missions : Encadrement de l'école de pagaie, groupes scolaires et activités touristiques, Entraîneur de la section Course en ligne, Animation club, accueil et logistique,

Type de contrat : emploi-jeune, CDI.

Rémunération : Supérieur au SMIC, à débattre selon formation et compétences

Disponibilité : Immédiate

Contact : CV et lettre de motivation adressés au
Président du CKCA - 75 avenue du lac de Maine -
49000 Angers
Tél : 02 41 72 07 04 - Fax : 02 41 72 67 39

Employeur : Ville de Lannion

Poste : des Animateurs Canoë-Kayak

Formation : 1 Brevet d'Etat Canoë-Kayak du 1er avril au 31 août 2001

3 moniteurs ou BAPAAT du 1er juillet au 31 août 2001

Mission :

- encadrement de centres de vacances, particulier, scolaires pour le BEES

- entretien du matériel

- accueil du public

Rémunération : BEES : 6600 francs net mensuel

Moniteur ou BAPAAT : 6000 francs net mensuel

Contact : Envoyer CV et lettre de motivation

Nicolas Le Fric - Service des sports

8 rue de Kermaria - 22300 Lannion

Tél : 02 96 46 30 00 ou 02 96 37 43 90

Employeur : Figeac eau vive (Lot)

Poste : Animateur et entraîneur de l'activité canoë kayak

Profil : Brevet d'Etat 1er degré (titulaire ou en formation)

Moniteur ou BAPAAT Canoë-Kayak

Autonome, expérience dans l'animation souhaitée et titulaire du permis B

Missions : Mise en place et suivi d'une animation touristique, accueil des pratiquants, animation de l'activité (école de pagaie, stage, coupe jeune...),

recherche de nouveaux adhérents, renforcement des relations avec les différents partenaires (collectivité locale, municipalité, CDCK...), entretien du matériel

Type de contrat : CDI

Rémunération : SMIC avec évolution dans le temps, prise en charge de la formation du BEI si nécessaire

Disponibilité : Immédiate

Contact : Adresser CV et lettre de motivation à

Figeac Eau Vive - Lordereau Mathieu

Centre social- Place Vival - 46100 FIGEAC

Tél : 05 65 14 04 06 ou 06 09 85 27 57

Employeur : Office Clermontois de la Jeunesse et des Sports

Poste : Animateur Canoë-Kayak

Lieu : Allemagne, aux alentours de Regensburg (Bavière) sur la rivière Regen

Formation : 1 Brevet d'Etat canoë-kayak

Moniteur fédéral ou professorat d'EPS Option Randonnée Nautique

BAFA qualification Canoë-Kayak ou BAPAAT Randonnée Nautique

La maîtrise de l'Allemand serait appréciée mais pas indispensable

Mission : Animation Canoë-Kayak et participation à la vie associative

Dates : du 3 au 20 Août 2001 - Départ et retour de Clermont Ferrand (63)

Préparation du séjour : du 7 au 12 avril (journées rémunérées)

Rémunération : En fonction de la qualification de 221.55 francs à 240.45 francs (Convention Nationale de l'Animation Annexe II)

Contact : O.C.J.L Clermont Ferrand

Daniel Van Der Heyden au 04 73 74 59 77

Fax : 04 73 92 47 57

Employeur : Loeuilly Canoë-Kayak

Poste : Animateur Canoë-Kayak

Formation : 1 Brevet d'Etat Canoë-Kayak ou en formation

Mission : Animation Canoë-Kayak pour la base nautique

Dates : Juillet-Août 2001

Rémunération : 120 % SMIC - Hébergement au camping pris en charge.

Contact : Madame BOVE au 03 22 38 22 58

Fax : 03 22 38 16 86

Employeur : Cap Loisirs

Lieu : Doubs et Jura

Poste : Animateur Canoë-Kayak

Formation : 1 Brevet d'Etat Canoë-Kayak - BAPAAT - Monitorat

Mission : Animation Canoë-Kayak pour les bases nautiques

Dates : Juillet-Août 2001 et vacances possibles de mai à octobre

Rémunération : SMIC + congés payés

Contact : Envoyer lettre de motivation et CV à :

CAP LOISIRS - 25440 Quingey

Tél : 03 81 63 69 41 - Fax : 03 81 63 70 64

E-Mail : info@cap-loisirs.fr

Employeur : Municipalité de Montargis

Poste : Animateur et entraîneur de l'activité Canoë-Kayak

Profil : Brevet d'Etat 1er degré

Missions : Promouvoir l'activité en destination des publics de la ville, Initiation, vulgarisation en direction des scolaires de septembre à la Toussaint et de mars à fin juin.

Mise en place d'une école de pagaie le mercredi en relation avec le club de Kayak de la ville,

Développement des produits "grands publics" sous forme de stage ou de descente de rivière.

Type de contrat : CDD d'un an renouvelable

Rémunération : Salaire proposé sont celles d'un éducateur sportif territorial débutant et il peut être la mise à disposition d'un logement

Contact : Mairie de MONTARGIS
Monsieur LOTTE - Directeur du service des sports
6 rue Gambetta - 45200 MONTARGIS
Tél : 02 38 95 10 71

Employeur : Jeunes Pagayeurs Oullins Vernaisien
Poste : Animateur Canoë Kayak – Entraîneur
Lieu : Vernaison (10 km sud de Lyon)
Profil : BEES 1 ou BEES 2
Mission : Animation du secteur scolaire et associatif
Entraînement de la section compétition du club
Entraînement du Pôle Espoir descente de Lyon
Type de contrat : Emploi-jeune
Contact : envoyer CV à Mr Eric Danneyrolles
18 Rue de la Paix - 69230 St Genis Laval
Tel portable : 06 07 33 59 58

Employeur : Nautisme en Région Centre
Poste : Directeur de Nautisme en région Centre
Lieux de travail : Agglomération Orléanaise avec
des déplacements en région Centre

Missions :
- poursuivre le travail de réflexion présenté dans le schéma nautique régional et accompagner la mise en œuvre des projets présentés,
- assurer le développement de Nautisme en région Centre.
- définir la stratégie, en cohérence avec le comité directeur, de mise en œuvre des actions de Nautisme en région Centre,
- apporter des conseils aux activités nautiques regroupées au sein de Nautisme en région Centre,
- représenter l'établissement Nautisme en région Centre auprès de ses interlocuteurs, assurer le bon fonctionnement général de Nautisme en région Centre.

Activités : le directeur de Nautisme en région Centre devra
- proposer des objectifs finaux et intermédiaires,
- assurer leur mise en œuvre,
- soutenir le développement des activités nautiques concernées,
- élaborer et faire le bilan du programme d'action,
- aider au recrutement et définir la fiche de poste de ses collaborateurs,
- coordonner les actions et les évaluer,
- préparer le budget prévisionnel, et assurer le suivi financier.

Profil : formation supérieure liée au sport ou développement, pratique d'une ou de plusieurs disciplines sportives nautiques, expérience professionnelle et/ou expérience associative exigée, personnalité généreuse assortie de maturité.

Compétences : bonne connaissance de l'environnement institutionnel des activités sportives, aptitude au montage de projets, aptitude à la communication (interne et externe), maîtrise d'une ou de plusieurs disciplines sportives nautiques, maîtrise des logiciels informatiques standards.

Type de contrat : CDI
Rémunération annuelle brute : 120 KF.
l'évolution salariale se fera en fonction de la réalisation des objectifs, qui seront conjointement fixés avec le bureau de Nautisme en Région Centre.
Disponibilité : poste à pourvoir en février 2001
Contact : lettre de motivation manuscrite, CV et photo à Frédéric CASTEL, Président, Nautisme en région Centre Maison des sports - 1240 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet - fax : 02 38 49 88 81
mail: castel.frederick@wanadoo.fr

Employeur : Comité régional du Centre de canoë-kayak
Poste : Agent d'accueil, d'information et de secrétariat associatif
Profil : Minimum diplôme de niveau IV en secrétariat, ou compétences équivalentes
Missions : Assurer des permanences d'accueil du public, diffuser des informations sur les activités proposées et oriente. Il communique sur les actions de la structure et participe au fonctionnement administratif.

Compétences : Minimum diplôme de niveau IV en secrétariat, ou en tout cas niveau scolaire permettant au candidat d'avoir ou d'acquérir rapidement les capacités suivantes :

- capacité à utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, ...) et à produire des documents de promotion,
- capacité à conseiller,
- capacité à travailler en équipe,
- connaissance du milieu associatif.

Possibilités d'évolution : Acquisition de compétences et développement des missions sur les domaines suivants : PAO, activités nautiques
Type de contrat : Emploi-jeune, CDI, Smic 39 heures par semaine

Disponibilité : A pourvoir Immédiatement
Contact : Envoyer lettre et CV à Benoît RAZIMBAUD
Comité régional du Centre de canoë-kayak
Maison des sports - 1240 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET - Tél. 02 38 49 88 80 -
Fax : 02 38 49 88 81
E.Mail : centre@ffcanoe.asso.fr

Employeur : Club Saumurois de Canoë-Kayak
Poste : responsable de la base, animateur sportif
Lieu : Saumur (49)

Profil : Brevet d'Etat 1er degré
Mission : Initiation, perfectionnement des adhérents, compétition et loisirs
Préparation et suivi des compétitions
Gestion générale du club
Animation des activités en direction des scolaires
Animation des activités actuelles et du partenariat
Recherche et définition de nouvelles activités

Type de contrat : CDI 39H /semaine (annualisation du temps de travail)
Rémunération : 100 000 francs brut minimum (plus selon diplômes et ancienneté)
Disponibilité : Avril 2001
Contact : envoyer CV, lettre de motivation et CV
Madame la présidente
Club Saumurois de Canoë-Kayak
1 rue Eric Tabarly - 49400 Saumur
Tél : 02 41 50 62 72

Employeur : Syndicat de Pays de Charente Limousine

Poste : Animateurs Canoë Kayak
Lieu : vallée de la Vienne
Profil : un moniteur et un Brevet d'Etat
Mission : développement des activités dans la vallée de la Vienne

Type de contrat : CDD pour Juillet – Août 2001
Rémunération : Moniteur = 8000 francs net avec Logement
Brevet d'Etat = 9000 francs net avec Logement
Contact : pour tous renseignements complémentaires contacter
Frédéric DEBONS au 05 45 84 43 70

Employeur : Hautes Pyrénées Sport Nature
Poste : Animateurs Canoë Kayak

Lieu : centre de préparation olympique qui gère le stade d'eaux vives de Saint Pé de Bigorre
Profil : un moniteur et un Brevet d'Etat
Mission : Animations été
Type de contrat : CDD pour Juillet – Août 2001 – 35H par semaine sur 5,5 jours
Rémunération : 8932 francs brut + heures complémentaires + congés payés + jours fériés
Avantages : Logement et nourriture le midi offerts
Contact : Richard HERNANZ
Tél : 05 62 41 81 48 – Fax : 05 62 41 87 46
E-Mail : richard.hernanz@cg65.fr

Employeur : Vacances Far West Enfants
Poste : Animateurs Canoë Kayak
Lieu : Loir et Cher
Profil : un moniteur avec BAFA ou BAFA qualification Canoë-Kayak
Mission : Animations centre de vacances pour les 6-13 ans

Type de contrat : CDD Juillet - Août
Contact : Michel JOUVE au 02 54 72 99 07
Site internet : <http://perso.club-internet.fr/farwest>

Employeur : Ville de Vichy
Poste : Animateur Canoë Kayak
Profil : un moniteur avec BAFA ou BAFA qualification Canoë-Kayak, Brevet d'Etat 1er degré Dynamique, motivé(e), sens des responsabilités, expérience en animation

Mission : Animations sportives en centre Omnisports
Type de contrat : CDD Juillet – Août - 39 heures par semaine du lundi au samedi inclus

Rémunération : S.M.I.C
Contact : Monsieur Roger GOURLIER
Adjoint au Maire – Délégué aux sports
BP 2617 - 03206 Vichy Cedex
Tél : 04 70 59 51 20 – Fax : 04 70 59 51 23

Employeur : Ecole de Kayak de Mer "Vives Eaux"
Lieu : Belle Ile en Mer

Poste : Animateur Canoë Kayak
Profil : un moniteur mer ou un Brevet d'Etat 1er degré

Mission : Encadrement de groupe principalement d'adolescents en kayak de mer
Type de contrat : CDD du 1er juillet au 30 août 2001

Rémunération : 8000 francs net par mois
Contact : Jean-François LE MEUT
Vives Eaux Ecole de Kayak de Mer
56360 Le Palais BELLE ILE EN MER
Tél : 02 97 31 49 98

Employeur : ADESPA
Poste : Educateur sportif Contrat Emploi-Jeune
Profil : Brevet d'Etat 1er degré canoë kayak ou en cours de formation

Missions : Encadrement de groupes, Formation d'animateur
Type de contrat : emploi-jeune, CDI.
Formation : Possibilité de formation BE, BAPAAAT (escalade, VTT)

Rémunération : SMIC évolutif négociable selon l'expérience et la formation
Disponibilité : Immédiate
Contact : Le directeur Monsieur DULIEU
Tel : 03 28 55 28 30 Fax : 03 28 55 28 31

Employeur : Base Nautique de Sidiailles (Cher 18)
Poste : 2 Animateurs Canoë Kayak

Profil : 2 Brevets d'Etat CKDA 1er degré
Missions : Encadrement en base nautique
Type de contrat : Juillet – Août 2001
Contact : envoyer CV avec photocopies des diplômes, numéro de téléphone et une enveloppe timbrée à Monsieur le Président du S.M.A.T.A.C
Mairie de Sidiailles - 18270 SIDIAILLES
pour tous renseignements complémentaires :
Jean-Marc DION au 02 48 56 71 30 ou 02 48 61 38 34

Employeur : Association Départementale des Francas de la Mayenne
Lieu : Andouillé (Mayenne)

Poste : un Animateur Canoë Kayak
Profil : Brevet d'Etat CKDA 1er degré ou Moniteur fédéral ou BAFA qualification Canoë-Kayak
Missions : Encadrement des activités kayak sur l'Ernée - Animation (seul ou avec le responsable de la base) de groupes d'enfants encadrés
Participation à la préparation de la base ainsi qu'un bilan

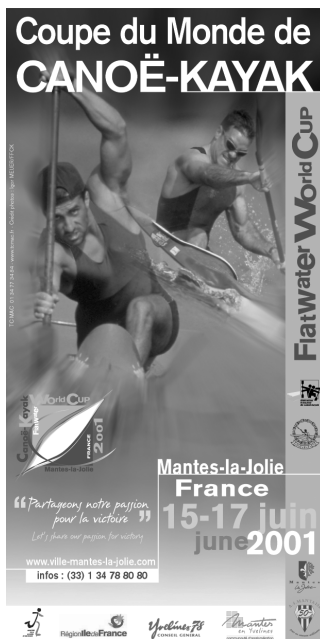
Type de contrat : Juillet 2001
Rémunération : 20 jours de travail + 3 jours de récupération
Salaire brut mensuel de 7836.57 francs + 10% de congés payés
Contact : les Francas 53
23 place Saint Tugal - 53000 LAVAL
tél : 02 43 56 59 68 - Fax : 02 43 56 29 47

MANTES LA JOLIE : VILLE ÉTAPE DE LA COUPE DU MONDE DE COURSE EN LIGNE 2001

La France renoue avec la Coupe du Monde Course en Ligne en organisant, avec la ville de Mantes la Jolie du 15 au 17 juin, la 3^{ème} étape de ce circuit international.

Un spectacle sportif de haut niveau est attendu sur le stade nautique nouvellement géré par la Communauté d'agglomérations de Mantes en Yvelines, avec plus de 20 nations déjà inscrites, 4 continents représentés, et des moyens techniques de gestion de course (système de départ automatique, photo finish...) à la hauteur des plus grands événements internationaux.

Cette manifestation sera pour tous les clubs, l'occasion de venir supporter son Equipe de France en constante progression, et qui aura à cœur de confirmer notre position de grande nation de la Course en Ligne.



APPEL A CANDIDATURE POUR LES MANIFESTATIONS INTERNATIONALES DE CATEGORIE A

Afin de donner une cohérence à notre action en matière d'événements sportifs internationaux, le bureau exécutif de notre fédération a arrêté le 5/04/01 un nouveau programme prévisionnel de manifestations internationales jusqu'à l'année 2010.

Conformément à cette décision, nous procédons à l'appel à candidature pour les manifestations suivantes :

- **2003 : Coupe du Monde de Descente, Coupe du Monde de Marathon,**
- **2004 : Coupe du Monde de Slalom,**
- **2005 : Coupe du Monde de Course en Ligne, Championnat d'Europe Juniors et Seniors de Descente,**
- **2007 : Championnat du Monde de Marathon,**

Qui peut faire acte de candidature auprès de la F.F.C.K ?

- ◆ un club affilié à la F.F.C.K,
- ◆ un Comité Départemental ou Régional de canoë kayak,
- ◆ une collectivité publique.

Quelle est la procédure de sélection de la F.F.C.K ?

- ◆ **9 juillet 2001**(cachet de la poste faisant foi) : date limite pour le dépôt de la **lettre d'intention de candidature** accompagnée de l'accord du Comité Régional concerné.
- ◆ **Septembre : visite technique des sites** par des membres de la fédération.
- ◆ **12 novembre 2001** : date limite de **dépôt des dossiers** de présentation de la candidature.
- ◆ **Début décembre 2001** : présentation du projet définitif devant un jury composé de membres de la fédération : un vote à bulletin secret définira les sites retenus pour les candidatures proposées auprès des instances internationales.

Un dossier d'information sera remis aux candidats dès réception de la lettre de candidature.

Contact : Philippe GRAILLE au 01.45.11.08.75 ou pgraille@ffcanoe.asso.fr

La fédération française de canoë-kayak est agréée et soutenue par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Aménagement du Territoire



Partenaires officiels de la FFCK



Partenaire de la CARTE CANOE PLUS



Partenaires du développement des clubs FFCK



Fournisseurs officiels "Equipes de France 2001"



Canoë Kayak Information n°88
AVRIL 2001

Publication de la Fédération Française de Canoë Kayak - B.P. 58
94344 Joinville le Pont Cedex

I.S.S.N. : 02925397

Directeur de la publication :
Christian HUNAUT

Coordination : Anne Kauss

Ont participé à ce numéro : Patrick Berard, Daniel Bonnigal, Hélène Bourdon, Marcel Chaves, Jérôme Daval, Francis Gaillard, Kaïma Godeau, Laëticia Godefroy, Philippe Graille, Vincent Hohler, Christian Hunaut, Eric Journaux, Rémy Masson, Gisèle Renaud, Jean-Philippe Winiarski